

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE  
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME DOUZIÈME

---

1895

---

LYON  
H. GEORG, LIBRAIRE  
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS  
G. MASSON, LIBRAIRE  
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1894

### Légende des Pierres des Fayules.

Les fées habitent les fissures des roches où elles restent invisibles pendant le jour, mais au crépuscule on les voit danser des rondes silencieuses autour de leurs habitations. S'approche-t-on, elles disparaissent sans laisser de traces, l'herbe même n'est pas foulée par leur pied léger. Lavandières étranges, elles choisissent les jours de brouillard pour faire leur lessive et étendent alors sur les roches leur linge impalpable. Malheur alors à l'imprudent qui vient les déranger dans cette importante occupation. Très pacifiques en temps ordinaire, elles deviennent furieuses, tout disparaît en un clin d'œil, linge et lessiveuse, un *sort* est lancé sur le curieux qui voit dans l'année un malheur s'abattre sur sa maison.

M. Chantre fait une première communication sur les résultats de sa dernière mission en Cappadoce.

#### I. — ITINÉRAIRE ET ASPECT GÉNÉRAL DU PAYS

*(Sera publiée ultérieurement).*

#### DISCUSSION

M. le Président, remercie M. Chantre de la remarquable communication qu'il vient de faire et qui a vivement intéressé la Société.

M. Depéret demande quelques renseignements géologiques complémentaires à M. Chantre, particulièrement en ce qui a trait aux mines dont il est parlé dans la communication. Est-ce qu'il s'agit de mines de sel gemme?

M. Chantre répond affirmativement.

M. Depéret dit qu'il doit s'agir de mines tertiaires et rappelle que l'Asie Mineure a été couverte par la mer miocène, ce qui explique l'origine des dépôts de sel gemme.

M. Chantre n'a pas visité ces mines, mais au dire de Tchihatcheff,

toutes les régions où elles existent sont d'origine miocène. D'ailleurs on y trouve peu de fossiles.

M. Depéret pense qu'il doit y avoir quelques fossiles marins.

M. Chantre a rapporté seulement une trentaine de pièces, car il n'a pas eu le temps de s'arrêter et de faire un séjour suffisant pour se livrer à des explorations complètes.

M. Pélagaud demande si les montagnes volcaniques des régions de l'Asie dont il vient d'être question, sont postérieures aux inondations quaternaires.

M. Chantre répond que ces volcans peuvent dater de l'époque miocène et ont été encore sans doute en activité durant les temps pliocènes et même quaternaires.

M. Roche fait observer que les proportions des tertres dont M. Chantre a parlé dans sa communication sont telles, qu'on peut se demander s'il ne s'agirait pas simplement d'amas de débris.

M. Chantre : Ce sont des amas de débris de constructions en pierre sèche et en terre, du genre de celles que l'on élève encore actuellement dans toute cette partie de l'Asie.

M. Roche demande s'il y aurait quelque analogie à établir entre les habitations de l'Asie Mineure et celles qu'on trouve en Tunisie, où il existe des habitations complètement souterraines et dans lesquelles on descend comme dans un puits.

M. Chantre connaît les habitations tunisiennes qui en effet sont de véritables puits, mais sont disposées en villages complets. On descend dans ces villages souterrains par une échelle. En Asie Mineure, en Perse, en Syrie, ce n'est pas comparable; les maisons ressemblent aux nôtres; elles sont construites avec de la boue et de la brique crue, souvent adossées à la colline, recouvertes et masquées à la partie supérieure par un amas de terre et d'herbes.

M. Roche est étonné que M. Chantre n'ait pas vu les habitations souterraines auxquelles il fait allusion, et dont les ouvertures sont représentées par des trous dissimulés dans lesquels on descend par des échelles. Il en est d'ailleurs fait mention dans Xénophon, qui les a décrites assez exactement. Il est probable que ces dispositions anciennes ont dû être assez bien conservées pour qu'il soit possible de les retrouver encore.

M. Chantre ne peut pas répondre à la question de M. Roche parce qu'il n'est pas allé dans les régions dont veut parler sans doute Xénophon. Cependant il lui semble qu'il serait possible d'expliquer les faits en question de la façon suivante : Comme il l'a déjà dit, les habitations sont, dans ces pays, souvent adossées à la colline et placées en amphithéâtre, les unes au-dessus des autres, de telle sorte qu'on peut circuler dans ces villages en passant de toitures en toitures. Or étant donnée la disposition de celles-ci, on pourrait si l'on n'y prenait garde tomber dans les très larges cheminées dont elles sont pourvues. Ces cheminées permettent très bien de voir ce qui se passe dans l'intérieur de la maison, comme M. Chantre a pu lui-même s'en assurer.

La disposition de ces habitations n'est donc pas comparable à celles de Tunisie qui représentent d'immenses carrières souterraines, avec des trous de descente correspondant à des places publiques ; ce sont des labyrinthes, de véritables nids de taupes dans lesquels les animaux sont descendus avec des cabestans.

M. Roche, ayant entendu ces explications, se rallie à l'opinion de M. Chantre.

La séance est levée à 6 heures et demie.

*Un des Secrétaires : L. GUINARD.*